



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 5 juillet 2022

LE PONT DE BRIGNOUD OUVERT AUX VÉHICULES LÉGERS ET AUX MODES DOUX AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Suite aux résultats d'analyses positifs des carottages réalisés sur le pont au cours du mois de mai, le Département va lancer des travaux pour mettre en place un platelage, qui permettra avant la fin de l'année la réouverture de cet axe majeur à la circulation des véhicules légers et des modes doux dans les deux sens. Une solution provisoire jusqu'à la reconstruction d'un nouveau pont.

Le Département à pied d'œuvre

Depuis l'incendie criminel qui a gravement endommagé le pont de Brignoud dans la nuit du 4 au 5 avril dernier, le Département met tout en œuvre pour réduire le plus possible les désagréments causés par sa fermeture à la population du Grésivaudan, petits commerces locaux et travailleurs des entreprises, en particulier STMicroelectronics et SOITEC, tout en veillant à la sécurité de tous. Cet ouvrage est stratégique pour la desserte de ce secteur, et la connexion à l'autoroute A41. Il supportait, avant l'incendie, un flux quotidien de 27 000 véhicules, dont 3,5% de poids lourds. Le Département le sait, il agit.

Depuis le 29 avril, moins d'un mois après l'incendie, la circulation des piétons a été autorisée sur un des trottoirs du pont de Brignoud, suite aux analyses qui ont permis de s'assurer de la solidité de cette partie du pont et au nettoyage de la structure. Analyses que le Département a débutées dès le lendemain de l'incendie. A noter que la première semaine pleine (semaine du 2 mai), le pont a été emprunté par 600 piétons par jour ouvré et 850 vélos, soit un total de 10 000 passages sur la semaine (tous modes et tous sens confondus).

Après des carottages réalisés sur l'autre trottoir visant à évaluer en profondeur l'état du béton et des aciers, l'autre trottoir a été ouvert le 12 mai, permettant alors une circulation dans les deux sens, plus fluide, des piétons et cyclistes cheminant pied à terre.

Un pont réouvert aux véhicules légers

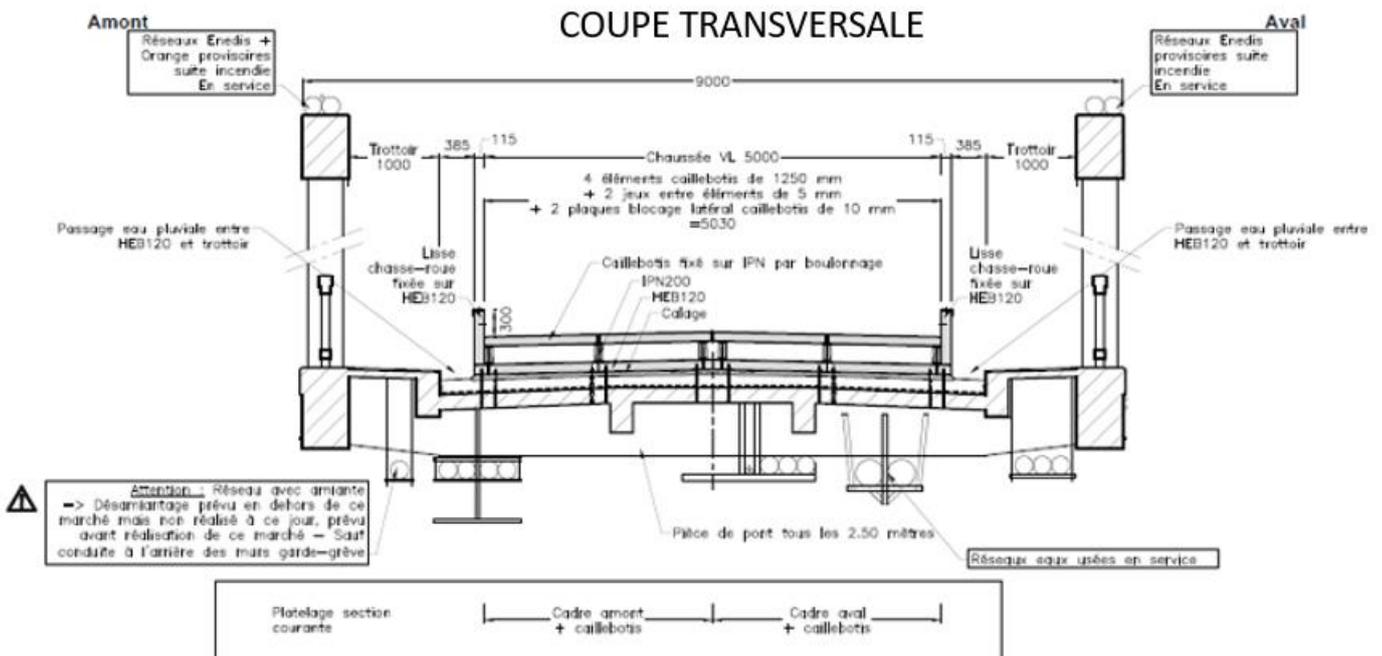
C'est justement le résultat des analyses de ces échantillons que le Département vient de recevoir. La solution à la fois la plus rapide et la plus sûre va pouvoir être mise en place : le platelage ! Autrement dit, le recouvrement de la partie centrale du pont, trop fragilisée en l'état pour soutenir un passage de véhicules légers sur une largeur minimale de 5m, d'un maillage métallique s'appuyant sur les éléments sains du tablier, ce que les essais ont confirmé. Cette structure permettra d'assurer la sécurité d'un transit, dans les deux sens, de véhicules légers de moins de 3,5 t et de 2,5 m de hauteur et des modes doux. Les poids lourds devront donc continuer d'emprunter des voies alternatives.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Afin de réduire le plus possible les délais des travaux, le Département avait lancé l'appel d'offres concernant le platelage dès le 7 juin, en faisant le pari que cette solution fonctionnerait avant même d'avoir les résultats des analyses. Pari gagnant : nous avons reçu 7 offres, leur analyse a débuté le 27 juin dernier et le marché sera notifié d'ici mi-juillet.

Les travaux pourront donc débuter mi-septembre après une période de préparation pour une durée de 4 à 6 mois, si la disponibilité des matériaux est au rendez-vous, avec une réouverture du pont envisagée dès la fin de l'année, pour un coût total estimé à plus d'1 million d'euros. Important également : durant toute la durée des travaux, la circulation piétons et cycles sera maintenue.

Cette solution provisoire va permettre de désengorger les voies servant de déviation qui supportent aujourd'hui des embouteillages constants aux heures de pointe, jusqu'à la construction d'un nouveau pont.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2023. De son côté, SNCF Réseau s'est engagé à créer un franchissement sécurisé des voies ferrées pour les modes doux, en gare de Brignoud.

« Depuis le début de l'incendie criminel du pont de Brignoud, notre priorité, c'est la sécurité des usagers. Notre méthode, c'est la transparence et l'efficacité. Dès le lendemain de l'incendie, nous étions à pied d'œuvre pour analyser la solidité du pont, et évaluer une réouverture. Moins d'un mois après, nous réouvrons les trottoirs pour les piétons. Aujourd'hui, nous pouvons annoncer, avec une grande joie, que nous allons pouvoir renforcer la structure centrale du pont par un platelage assez rapide dans sa réalisation – entre 4 et 6 mois. Platelage qui permettra la réouverture de cet aménagement majeur aux véhicules légers et aux modes doux, dans les deux sens, dès la fin de cette année. Une solution provisoire avant la construction d'un nouveau pont prévue d'ici à 4 ans ! Nous répondons ainsi rapidement mais aussi durablement aux besoins des habitants du Grésivaudan et aux Isérois, pour sécuriser et fluidifier les déplacements sur tout le secteur, pour les décennies à venir », souligne le Président Jean-Pierre Barbier.

« Les résultats de nos investigations nous permettent de valider aujourd'hui la solution technique avancée par le Département, qui consiste à réaliser un platelage limitant la circulation aux véhicules légers et modes doux, dans les deux sens de circulation. C'est une excellente nouvelle et un soulagement, car le platelage est la solution aujourd'hui à la fois la plus rapide et la plus sûre. Nous avions parié sur cette solution technique en lançant sans attendre l'appel d'offres et notre pari est gagnant ! Les usagers vont pouvoir retrouver plus de normalité avant la fin de cette année, et c'est le plus important. Nous sommes depuis le début à pied d'œuvre pour trouver toutes les solutions possibles car nous sommes conscients des désagréments provoqués par la fermeture du pont de Brignoud », remarque le Vice-président aux mobilités, Bernard Perazio.